



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CORONAVIRUS MISE EN PLACE PAR LE MAIRE D'UNE CELLULE DE VEILLE

Vendredi 13 mars 2020

A la suite des déclarations du président de la République et de l'annonce de mesures exceptionnelles pour faire face à l'épidémie de Coronavirus, le maire Renaud BERETTI a mis en place dès ce vendredi matin une **cellule de veille quotidienne** en présence des principaux responsables des services municipaux.

Il a rappelé que son devoir de maire était de prendre les mesures nécessaires pour **protéger les Aixoises et les Aixois** et de les accompagner durant cette crise

Il a souhaité saluer **le travail et l'engagement des équipes médicales et sanitaires** qui sont sur le front tous les jours

Il a indiqué que **la continuité du service public serait maintenue** ; l'accueil de l'Hôtel de Ville, le service Etat-civil, la Police municipale, Aix'Pass, le service CNI-Passeports notamment demeurent ouverts.

Il a confirmé que la **propreté de la ville** et l'entretien courant seront assurés.

1-Des mesures préventives spécifiques ont été mises en place pour assurer le **BON DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS DE VOTE ET PERMETTRE AUX AIXOISES ET AUX AIXOIS DE VENIR VOTER EN TOUTE SÉCURITÉ**

- bureaux de vote ouverts dimanche 15 mars de 8h à 18h
- lavage possible des mains et gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie des bureaux. Rappel de l'importance de se nettoyer les mains à la sortie des bureaux

Frédérique HENTZ-DIDIER

Directeur de cabinet et de la communication

Tél. 04 79 35 05 85 - Mobile 06 21 72 50 25 - f.hentz@aixlesbains.fr

- mise en place de distances de sécurité dans les files d'attente pour limiter la promiscuité
- priorité aux personnes âgées, femmes enceintes ou au public fragile, à l'appréciation des présidents des bureaux de vote et dans un esprit de respect et de citoyenneté
- simple présentation, sans contact, des documents officiels
- mise à disposition d'un stylo neuf pour chaque électeur ou possibilité de venir avec son propre stylo indélébile noir ou bleu
- isolements positionnés pour éviter le contact avec le rideau
- nettoyage régulier des bureaux de vote
- mise à disposition de voitures (comme pour chaque scrutin) pour les personnes qui ont des difficultés de déplacement et qui désirent se rendre à leur bureau de vote (Appeler le jour du scrutin au 06 30 93 92 11 ou 07 86 04 45 08)

2-Le président de la République a demandé à ce que **LES ÉCOLES, CRÈCHES, COLLÈGES, LYCÉES soient fermés à compter de lundi et jusqu'à nouvel ordre.**

Les parents d'enfants fréquentant nos **établissements** (écoles et crèches) ont été prévenus de cette mesure de fermeture conformément à la décision du président de la République.

Dans la continuité de cette fermeture et afin d'être cohérent avec les mesures de protections demandées, **nos accueils de loisirs et nos garderies** (matin, midi et soir) seront fermés dès lundi et jusqu'à nouvel ordre

Par ailleurs, **les services municipaux accueillant du public**, tels que la bibliothèque municipale Lamartine, le Musée Faure, le conservatoire de musique et d'art dramatique, l'Espace public numérique et la Maison des arts et de la jeunesse fermeront leurs portes dès lundi.

Enfin, une concertation avec les différents **présidents d'associations qui utilisent des locaux municipaux** est en cours pour déterminer les mesures éventuelles de fermeture complémentaires à prendre.